



TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDE DE VISA– ALGÉRIE

LISTE DES DOCUMENTS

VISA DE TRANSIT AÉROPORTUAIRE (MOINS DE 90 JOURS)

Vous devez vous rendre en Portugal, pour un transit aéroportuaire

DOCUMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUS LES DEMANDEURS

Formulaire de demande de visa Schengen

- *Dûment rempli et signé par le demandeur.*

Une photo d'identité

- *Une photo d'identité aux normes ;*
- *Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois.*

Passeport

- *Passeport, original*

Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu avec une validité d'au moins 3 mois après le séjour prévu. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un Visa. Doit avoir été délivré au cours des 10 dernières années. La photo utilisée sur le passeport doit ressembler à son titulaire au moment du dépôt du dossier.

- *Passeport, copie*

*Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et **tous les pages comportant les visas Schengen obtenus**. Délivré au cours des 10 dernières années, ainsi que les tampons d'entrée et de sortie du territoire.*

Pour les ressortissants non- algériens

- *Titre de séjour ou titre de séjour temporaire valable au moins trois mois au—delà du séjour prévu sur le territoire des États membres.*



Assurance médicale de voyage

- Assurance, original
*Doit être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour ;
Doit couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euros minimum ;*
- *Couvrant toute la durée du séjour prévu et les frais éventuels de rapatriement, de traitement médical d'urgence, de traitement hospitalier d'urgence, de décès et valable pour tous les États Schengen.*
- Assurance, copie

Copie de la réservation aller-retour et de l'itinéraire détaillé

- *Y compris les dates et les numéros de vol, avec indication des dates (y compris l'itinéraire vers d'autres États Schengen, le cas échéant), ainsi qu'une copie d'un visa en cours de validité pour le pays de destination, ainsi que le cas échéant.*